

Actualités

Deux milliards d'euros de solde d'aides PAC versés aux agriculteurs

Après un versement d'avances sur les aides mi-octobre, le ministère de l'Agriculture annonce, dans un communiqué le 10 décembre, celui du « solde des aides du 1^{er} pilier de la Pac et de l'ICHN », le même jour.

Sont concernées par ce versement « les aides découplées

(paiement de base, paiement redistributif, paiement vert et paiement en faveur des jeunes agriculteurs), les aides ovines et caprine, les aides du Posei en outre-mer et l'ICHN », pour un « montant total de près de 2 milliards d'euros ».

Pour les paiements de base et redistributifs, 99 % des

bénéficiaires reçoivent ainsi leur solde, soit 299 300 agriculteurs. Le paiement en faveur des JA bénéficie à « plus de 25 000 jeunes agriculteurs » pour un total de 73 M€, avec un « montant unitaire fortement revalorisé par rapport à 2019 (102 € contre 90 €) », insiste le ministère. Pour les autres aides, « la plupart des montants unitaires ont pu être revalorisés, permettant d'apporter un soutien supplémentaire », indique le ministre Julien Denormandie, cité dans le communiqué. 95 300 exploitants perçoivent l'indemnité compensatoire de handicap naturel en 2020, pour un total de 1,07 milliard d'euros. Pour cette aide, « un deuxième versement interviendra le 23 décembre ».

Quant au solde des aides bovines et aux aides couplées végétales, les versements « s'étaleront sur le 1^{er} trimestre 2021 ».

(Communiqué Ministère)

